TRAVAUX PRATIQUES EN HORTICULTURE

CAPA - BAC PRO

<u>Rappel</u>: quand je viens au CFAa, j'apporte toujours mon carnet de liaison et ma tenue de travail.

TENUE DE TRAVAIL

La tenue de travail est obligatoire pour tous les travaux pratiques à l'extérieur

Tenue de travail (une tenue de travail est une tenue qui est différente de la tenue portée en cours)

Chaussures de sécurité

Les apprentis ont l'obligation d'utiliser les vestiaires pour changer de tenue.

HORAIRE

Chaque apprenti doit être en tenue de travail au début de la séance de travaux pratiques.

A la fin de la séance, leur tenue est quittée et ils ont à nouveau leur tenue pour le cours ou pour repartir chez eux.

Tout apprenti qui ne disposera pas de sa tenue lors de la semaine de formation au CFA ne pourra pas participer aux travaux pratiques conduits par le formateur ou la formatrice.

Tout apprenti qui ne respectera pas ces consignes sera sanctionné par le formateur technique et la direction du CFAa.